

Trophées

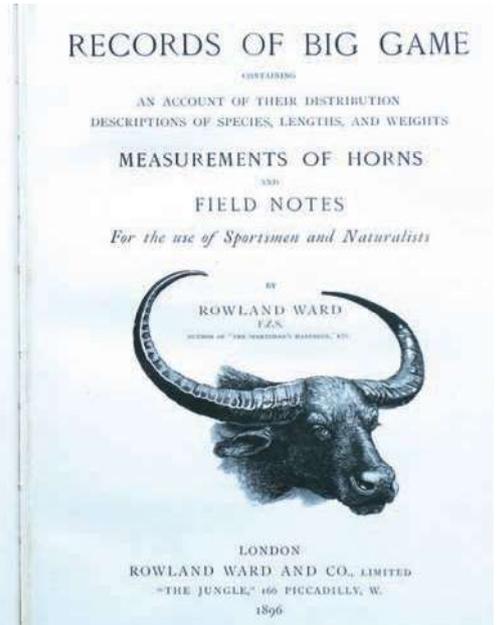
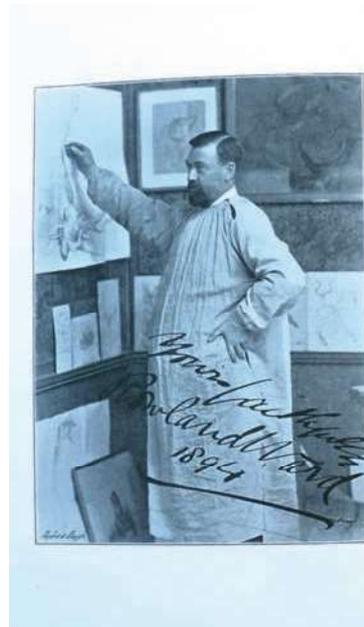
L'évaluation des trophées Tous les systèmes du monde

Par André-Jacques Hettier de Boislambert

Depuis la Renaissance et surtout à l'époque du baroque, un goût très prononcé pour les trophées s'était fait jour dans les pays d'Europe centrale. Les rois et les seigneurs grands collectionneurs avaient progressivement communiqué leur passion à bien d'autres chasseurs, de telle sorte qu'on aurait pu présager que toute méthode d'appréciation organisée prendrait origine, un jour ou l'autre, sur le continent. Au contraire, c'est d'Angleterre qu'est venue cette initiative.

Le système Rowland Ward

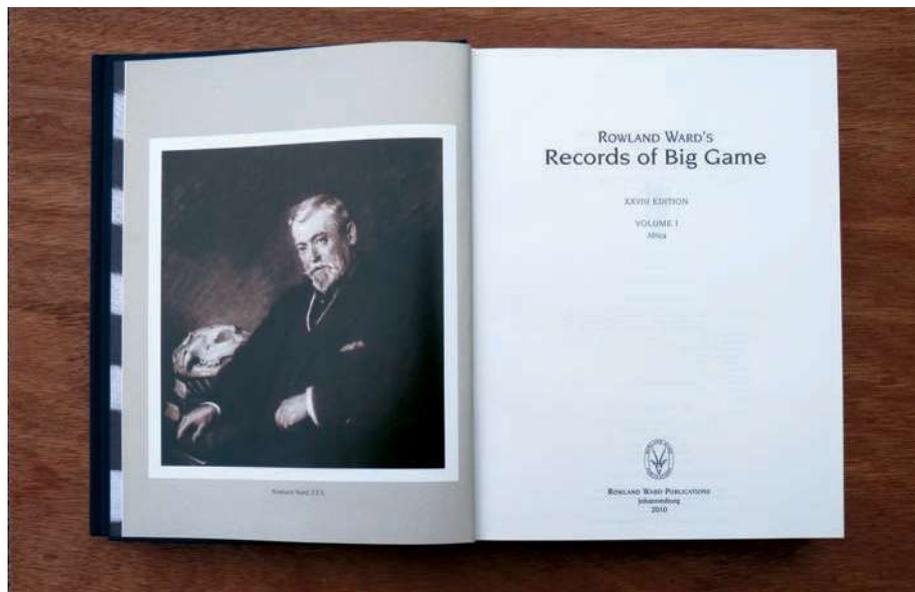
La deuxième moitié du XIX^e siècle, « l'ère victorienne », a marqué l'apogée de la puissance et de l'impérialisme britanniques. L'Empire sur lequel « *le soleil ne se couchait jamais* », contenait presque tous les



Présentation de la 2^{ème} édition -1896

plus beaux territoires de chasse de la planète. Les grands chasseurs de l'époque, pas forcément riches mais surtout des hommes entreprenants et passionnés, parcouraient le vaste monde et en rappor-

taient des trophées. Ceux-ci étaient pour la plupart confiés aux ateliers d'Henry Ward, taxidermiste réputé, établi dans le quartier huppé de Piccadilly à Londres, son adresse s'appelait « The Jungle ». Son fils Rowland devait lui succéder et donner à l'entreprise une nouvelle dimension. Rowland se lance dans la taxidermie d'animaux de grande taille, il est le premier à monter un éléphant entier, des groupes, des dioramas, il a le souci du détail, de la précision, il devient et il restera longtemps le meilleur taxidermiste du monde.



Présentation de la 28^{ème} édition -2010

En réceptionnant et en traitant une masse impressionnante de dépouilles d'animaux de toutes les espèces chassables, Rowland Ward a l'idée de relever des mesures. Les listes des sujets enregistrés sont publiées pour la première fois en 1892 sous le titre « *Records of big game* », ouvrage augmenté et ré-édité à intervalles irréguliers.



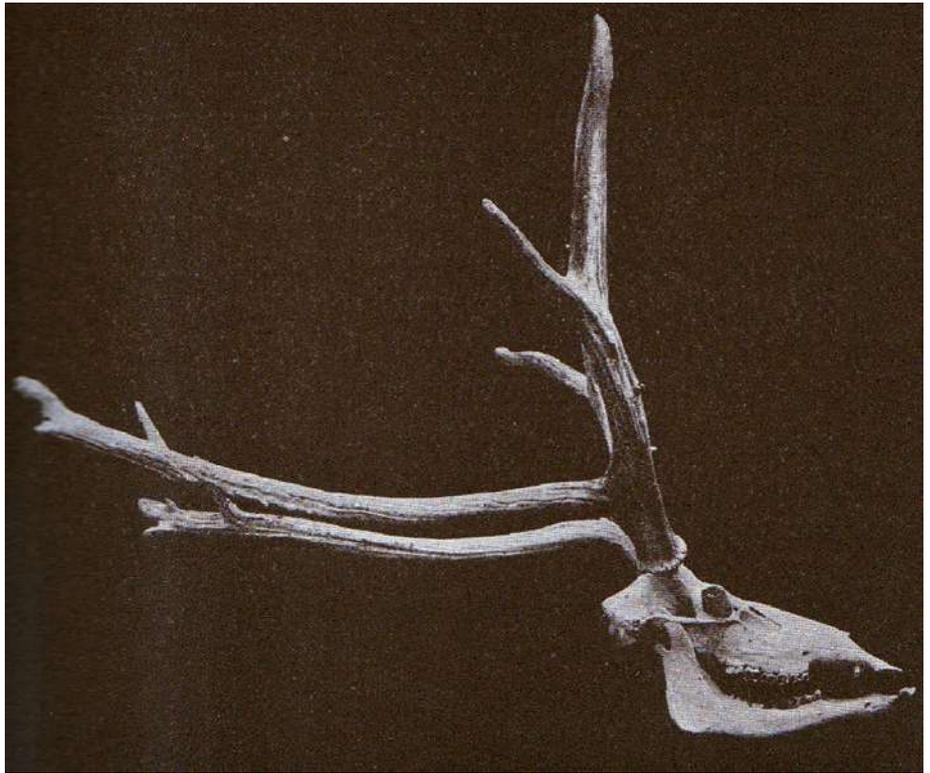
Le premier système Rowland Ward est simplifié à l'extrême, il ne relève que les mensurations de la longueur du bois ou de la corne qui présente le plus grand développement, d'une circonférence prise à un endroit déterminé et de l'envergure et de l'écartement des pointes sommitales. La méthode ne fait pas d'additions ni de calculs d'aucune sorte et n'attribue pas de « *points* », elle classe les trophées par ordre décroissant de la longueur du bois ou de la corne et exige un délai de 60 jours entre la capture et la prise des mensurations.

Au fil du temps, le système n'a que très peu changé, les quelques détails modifiés dans les méthodes de mesure restent fidèles aux fondamentaux tels que Rowland Ward les avait conçus il y a 120 ans. Il y a actuellement 18 formules pour mesurer tous les trophées du monde, bois, cornes, dents, crânes et on doit souligner que les peaux des carnivores ont à juste raison été évacuées du système.

Les publications

L'édition initiale de 1892 et les suivantes jusqu'à la 9^e (1928) contiennent les espèces de tous les continents. La 10^e couvre l'Afrique et l'Asie seulement et à partir de là, jusqu'à la 19^e, on ne trouve plus que l'Afrique. A partir de la 22^e, les *Records* reprennent le monde entier, inclusivement la 28^e et plus récente édition de 2010. Celle-ci est composée de deux volumes, format 21x29,7, dont le premier traite l'Afrique en 793 pages et le second tout le reste du monde en 400 pages de moins... c'est vraiment bien peu...

Après le décès de Rowland Ward en 1912, les publications ont continué avec Gerald Best, repreneur de l'entreprise, qui a cédé les droits à une organisation texane, *Game Coin*, responsable d'une seule édition, la 19^e. A partir de là, les *Records* ont été repris et publiés en Afrique du Sud par l'éditeur Halse.



Cerf du Père David (Chine) Espèce disparue à l'état libre

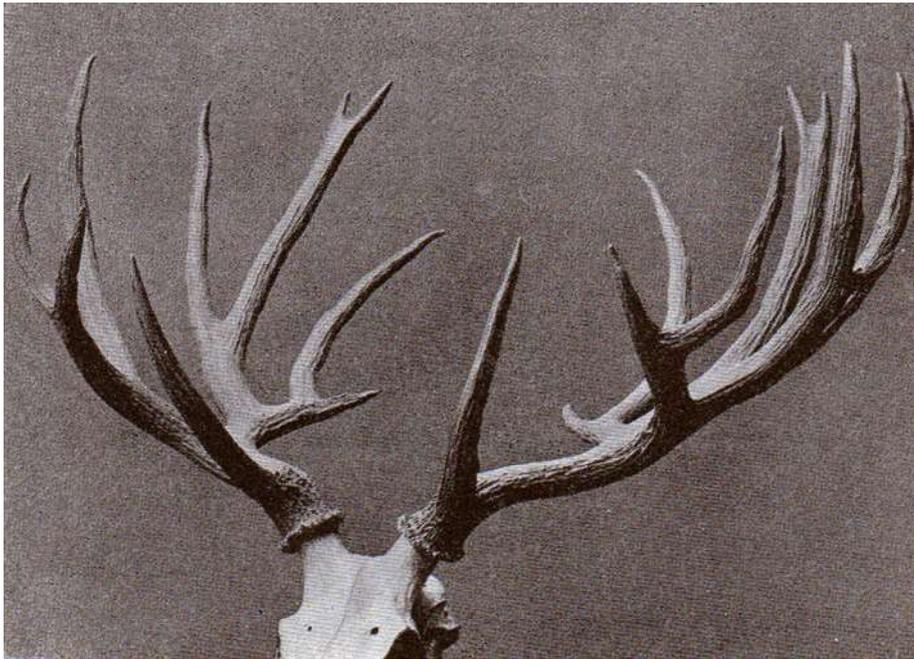
Rowland Ward, de son vivant, a publié d'autres ouvrages comme les souvenirs du célèbre chasseur Selous, une encyclopédie de la faune africaine de Lydekker et un manuel pratique pour la préparation des trophées sur le terrain.

Critique du système

On peut considérer que la méthode simpliste de Rowland Ward, tout en ne contenant aucun élément subjectif, ne peut pas refléter la véritable qualité d'un trophée. Le classement par la longueur met en tête de liste des sujets qui peuvent être minces et provenir d'animaux jeunes. De même, le classement par l'envergure des espèces dont les bois ou cornes se développent latéralement, comme l'élan ou le buffle, ne signifie pas grand chose et il est fortement contesté. Finalement, une évaluation selon le système Rowland Ward ne peut donner que des indications générales sur l'aspect d'un trophée : « *il est plutôt court* » ou « *il est très large* » et l'absence de « *points* » obtenus par addition de mesures restreint sa signification.

Il demeure que toutes les données rassemblées depuis 1892 dans les éditions successives de Rowland Ward constituent une base d'information très intéressante sur la grande faune de la planète. En analysant la 28^e édition, la plus récente, datée de 2010, on constate que le continent africain est privilégié, puisqu'il occupe le premier volume sur 794 pages. On y trouve la description des espèces, leur distribution, très souvent une photo et les listes. Celles-ci indiquent, pour chaque trophée inscrit, les mesures, le lieu plus ou moins précis, la date et le nom du propriétaire, mention essentielle pour celui qui veut absolument « *être dans le Livre* ». Comme on dit « *To be in the Book* » est un « *must* ».

Évidemment, un chasseur qui prépare soigneusement son voyage avec l'intention de ne pas tirer le premier animal venu a tout intérêt à scruter avec attention les listes, tant au niveau du lieu et de la date que pour avoir une idée des dimensions des trophées. A notre époque de facilité, l'habitude est venue de se fier complètement au verdict du guide, qui est supposé



Cerf de Schomburgk (Thaïlande) Espèce disparue en 1938

connaître par cœur le *Rowland Ward* et évite à son client la responsabilité de la décision du tir, ce qui dénature passablement le sens du mot « chasser »...

Le deuxième volume de l'édition de 2010 traite en 391 pages seulement l'Asie, l'Amérique, l'Europe et l'Océanie. La partie asiatique n'a d'intérêt que pour les trophées anciens, dont certains restent encore des records absolus mais les listes ne contiennent presque pas d'informations sur les sujets récoltés depuis l'ouverture aux chasseurs étrangers des immensités de l'Asie centrale. Ainsi, on ne peut pas trouver dans *Rowland Ward*, pas plus qu'ailleurs, des données comparatives sur tous les formidables trophées de marals, de chevreuils de Sibérie, de mouflons de Marco Polo ou autres, obtenus après l'effacement du Rideau de Fer.

Pour ce qui est des trophées d'Amérique du nord, le livre de *Rowland Ward* n'est pas dans la course. Seules les publications du *Boone and Crockett* sont fiables et constituent des références incontournables.

Quant à l'Europe, en habitués que nous sommes du système CIC, les listes du *Rowland Ward* nous

paraissent à côté du sujet, incomplètes, périmées et sans signification. On ne peut y trouver qu'un intérêt anecdotique, par exemple pour apprendre qu'en 1999 un chasseur allemand a tiré en Slovaquie un 12 cors de 141 cm de long, encore que ce trophée est largement dépassé par un cerf de 173 cm, d'origine hongroise (?) présenté dans une collection irlandaise. Ou encore, on constate que parmi les 8 plus grands ours grizzlys inscrits, 6 ont été tués à l'arc, ce qui paraît vraiment beaucoup. Par ailleurs, les notices descriptives des animaux font état d'un nombre abusif de sous-espèces. Ainsi le cerf élaphe d'Europe centrale se voit attribuer 14 sous-espèces, dont 10 rien que pour l'Allemagne et parmi celles-ci, on note avec amusement un « *Cervus elaphus debilis* » (sic) et un « *Cervus elaphus neglectus* » (resic), qui serait cité par Matschie, un zoologiste connu. On comprend mal qu'un ouvrage aussi respectable contienne des données aussi fragiles.

La taxidermie

Pendant des décennies, *Rowland Ward* a tenu le haut du pavé. En Angleterre il a travaillé pour les

plus hautes personnalités du monde de la chasse et constitué des collections renommées, comme celles de Sir Edmund Loder, de Lord Rothschild, du British Muséum et de nombreux maharadjas. L'exemple peut être le plus célèbre des réalisations de *Rowland Ward* se trouvait à Paris, à la suite de circonstances exceptionnelles. Monseigneur le Duc d'Orléans était interdit de séjour sur notre territoire par la République, en tant que prétendant potentiel au trône de France. Sa vie d'exilé a été consacrée à la chasse et à l'exploration dans le monde. Qualifié par les Anglais de « *chasseur infatigable et naturaliste convaincu* », il avait parcouru entre 1888 et 1926 le Tibet, les Indes, l'Afrique, l'Amérique du nord et les régions arctiques à bord de son bateau *Belgica*. De toutes ses expéditions au long cours, le prince avait rapporté un nombre considérable de trophées, que *Rowland Ward* s'était chargé de préparer. Par testament, cet ensemble avait été légué à la France et il a été remis en 1928 au Muséum d'Histoire Naturelle.

Son importance a nécessité la construction d'un bâtiment spécial, contenant les « *Galleries d'Orléans* ». La qualité du travail de *Rowland Ward*, l'art qu'il avait de monter des groupes et des dioramas, dont l'un présentait sept ours blancs dans un décor naturel, devait donner à cette collection la réputation d'être « *sans égale en Europe ni même en Amérique* ».

Et puis, par impéritie et manque de moyens, la République n'a pas su valoriser ce patrimoine ni attirer l'intérêt des visiteurs, comme le font les muséums américains, où l'on se presse pour admirer les collections constituées par des mécènes. A Paris, dans les années 1950 beaucoup de montages auraient déjà nécessité des restaurations. Par la suite, la toiture défectueuse a laissé la pluie tomber sur les galeries, des spécimens d'espèces rares, voire disparues, ont été dégradés ou perdus. La remise en état qui a eu lieu ultérieurement

a été bénéfique mais ne peut pas reconstituer la diversité et la splendeur d'un ensemble qui avait été unique au monde et contribué au prestige de la France.

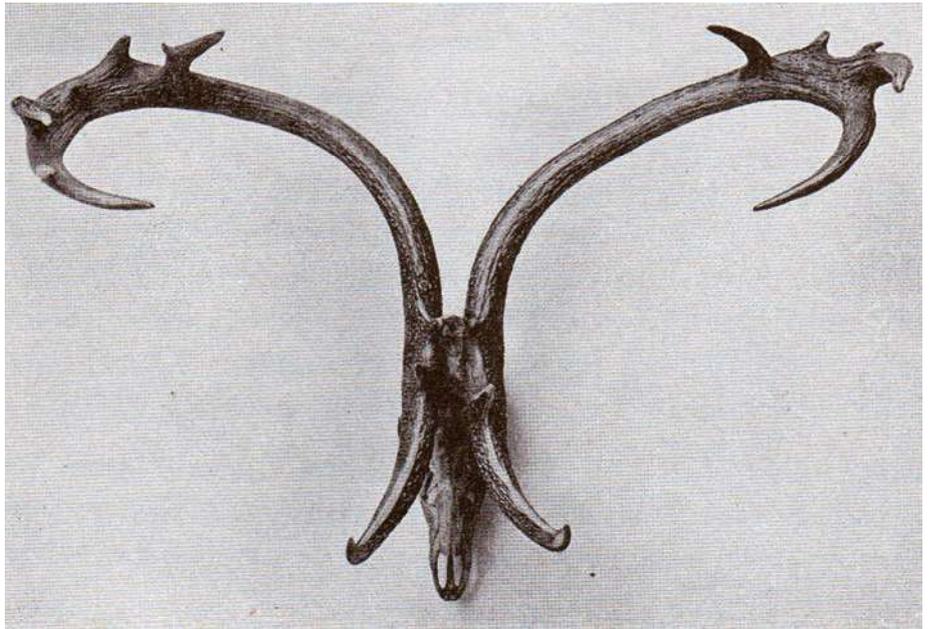
Après la fin de la 2^e guerre, la grande chasse a repris activement en Afrique anglophone, si bien que Rowland Ward avait ouvert à Nairobi une antenne où l'on a traité jusqu'à 3 peaux de lion par semaine.

A partir de 1960, la taxidermie américaine a révolutionné la profession. Les studios de Jonas Brothers, Denver, ont produit des montages d'une qualité que l'on n'avait jamais vue. Faisant appel à des matériaux nouveaux, on obtient des résultats beaucoup plus légers qu'avec le plâtre d'autrefois. Des yeux artificiels d'un réalisme saisissant donnent vie aux animaux. La nouvelle taxidermie a largement dépassé celle de la maison Rowland Ward, qui a arrêté de travailler en 1970.

On se doit de souligner le fait que certains professionnels français n'ont rien à envier aux américains. Des artisans/artistes possèdent des techniques, un goût et un sens de l'observation qui leur permettent de présenter d'authentiques chefs d'œuvre, on en a vu maints exemples, dont le gagnant, au Challenge européen de la taxidermie, qui a eu lieu au Game Fair de l'An 2000, nous en avons largement rendu compte dans notre revue N° 87 de septembre 2000.

Renseignements complémentaires

La plus récente édition du *Rowland Ward* (2010) mentionne 69 mesureurs agréés pour l'Europe, dont 8 pour la France: MM. Jean-Pierre Bernon (75), François Dannaud (41), Ivan de Klasz (06), Nicolas Durville (89), Robert Casiglia (06), Jacques Maume (03), Pierre Mendaille (09), Christophe Morio (95).



Cerf d'Eld

Le système du C.I.C.

Au cours des années 1925 à 1930, plusieurs spécialistes d'Europe centrale (1) préparent des formules de cotation, fondées sur des ensembles de mesures, pour certaines espèces de grand gibier européen. Dès 1936 le Conseil International de la Chasse (C.I.C.) travaille à la mise au point et à l'unification des méthodes de mensuration qui, rassemblées, donnent naissance à un système complet de formules, révisées en 1952, puis en 1977 et publiées en 1981 sous la forme d'un recueil en trois langues « *Les Trophées de Chasse du Monde* ». (2)

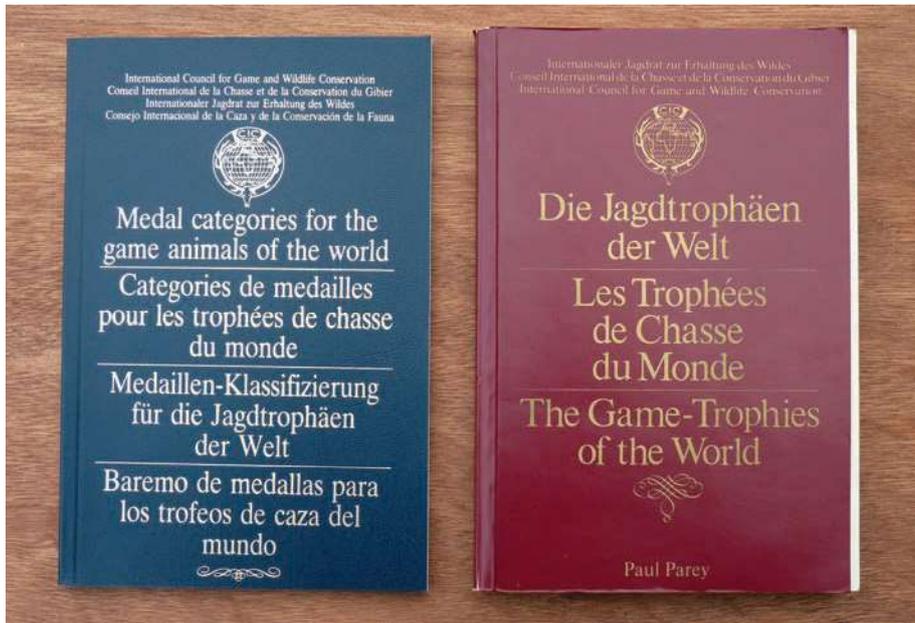
Les formules du C.I.C. sont basées sur des mesures linéaires (longueurs, circonférences), pondérales pour les cervidés européens, et même volumétriques pour le chevreuil. Pour les espèces européennes, ces formules prévoient des « points de beauté » et des pénalisations, ce qui introduit un élément subjectif et prête à critiques; L'appréciation d'un trophée aboutit à une cotation exprimée en « points C.I.C. » et permet donc un classement qualitatif. Tous les pays

d'Europe y compris la France et la Russie appliquent le système du C.I.C., qui prévoit aussi des formules pour les espèces chassables des autres continents. En ce qui concerne le gibier d'Amérique du Nord, le système du C.I.C. reprend exactement les formules du *Boone & Crockett Club*.

Critique du système CIC

Élaboré dans les années 1930 par un cercle de chasseurs et de forestiers de haut niveau, dans le but de créer une émulation et une sorte de concours, ce système ne répond plus aux objectifs de la gestion moderne et technique du grand gibier. D'abord, l'attribution de « *points de beauté* » est de plus en plus contestée. A juste titre car non seulement son caractère subjectif choque les biologistes du gibier, elle ne repose pas sur des critères autres que le goût personnel de ceux qui avaient créé les formules. Ainsi, pour les cervidés, la couleur, pas plus que le grain ou la « *qualité des pointes* », n'ont une signification quelconque, sinon de l'époque de l'année où le trophée a été obtenu.

1- On doit citer le nom du Dr. Herbert Nadler, directeur du parc zoologique de Budapest, père de la formule de cotation du cerf avec de légères différences (empaumures notées de 0 à 4). Sa méthode est restée très appréciée en Europe centrale jusqu'au début des années 1970



Chez le cerf, ajouter des points de beauté pour les surandouillers ne rime à rien. Ils devraient être mesurés comme les andouillers de massacre. On les avait prétendus « récessifs » alors que l'examen des listes montre leur présence dans une proportion appréciable de trophées.

L'attribution possible d'une très forte note aux empaumures est une atteinte à la biodiversité. Elle pousse à la surévaluation des têtes très chargées et à la dévalorisation des trophées à architecture simple, sans aucune raison valable. Elle est même anti-gestionnaire car les chasseurs ignorants sont éblouis par l'abondance des pointes et ne voient plus les éléments fondamentaux de la qualité, qui sont ailleurs, dans la longueur des merrains et andouillers et les circonférences.

2- Ce formulaire, dit « Le petit livre rouge », trilingue, a été composé par A.J.Hettier de Boislabert, Werner Trense et Kenneth Whitehead. Il est complété par un guide pour l'attribution des médailles. Le CIC doit publier une version rénovée, contenant des instructions plus précises

L'écartement ? Une disposition incohérente



Les deux cerfs présentés ici ont une cotation à peu près identique, 197,34 et 197,47 points CIC. L'un a 8 + 8 pointes, l'autre 8 + 6 et les deux possèdent des surandouillers bien développés. Le trophée le plus ouvert a été crédité de 3 points pour l'écartement et l'autre de 0 point, selon une formule orientée par un choix complètement subjectif. Valoriser l'écartement, c'est aller à l'encontre de la biodiversité, pour aboutir à des résultats biaisés.

Ainsi voit-on glorifier le 18 cors ou plus et entend-on « *ce cerf n'est qu'un 10 cors...* ».

Et on s'enfonce dans l'erreur en multipliant par 2 le nombre de pointes du côté le plus chargé, parce que cela fait mieux et plus riche d'évoquer un 16 cors pour décrire une tête de 8+6, qui n'est jamais qu'un 14 cors au réel. Il est cocasse de rappeler que cette manie de mettre sur podium les trophées multi-pointes provient de l'exposition internationale de Berlin 1937, où les Allemands ont imposé leurs vues afin d'obtenir des scores plus élevés pour leurs propres cerfs face aux animaux d'Europe de l'Est, généralement moins gâtés en la matière.

Et elle a eu pour effet pernicieux de pousser aux manipulations génétiques en ayant recours à des souches « *amélioratrices* » qui dénaturent les populations autochtones. Ainsi voit-on apparaître dans les prospectus des porno-trophées de 28, 30, 36 cors et plus, qui n'ont rien du cerf élaphe normal, tel qu'il existe à l'état libre dans tel ou tel territoire. De la sorte, par rapport à un 12 cors naturel, un 32 cors d'origine manipulée a gagné 20 points CIC... mais il a perdu toute signification en tant que trophée aux yeux des chasseurs informés.

Il n'y a pas que dans la rubrique des « *points de beauté* » que le système CIC est dans l'erreur.

La prise en compte du poids (masse) pour les cervidés ne correspond à rien car il s'agit d'une caractéristique liée au territoire et non à l'animal. Cet élément a été imposé par les Hongrois et les Bulgares, dont les trophées ont une densité exceptionnelle. Un cerf de 7 kg est un bébé chez eux, un très bon adulte chez nous. Un brocard de 350 grammes peut-être excellent dans le Massif Central, il serait médiocre dans les plaines du nord. De plus, cet élément peut facilement être truqué, il exige des interprétations selon la coupe du crâne, il devrait être purement et simplement supprimé.



Reste le fait que ceux qui font métier de vendre des taxes d'abatage trouvent évidemment plus facile de faire payer leur clientèle selon le chiffre obtenu instantanément par une balance, plutôt que de remplir un feuillet de cotation complexe – et d'ailleurs non-conforme si la mesure est prise avant le délai réglementaire de 3 mois.

De plus, l'exigence de la prise du poids (masse) écarte de la cotation les têtes naturalisées, ce qui est regrettable. On peut remarquer que cette mesure n'a pas été retenue par le système CIC pour le chevreuil de Sibérie et autres cervidés asiatiques, grâce à Kenneth Whitehead, alors président de la commission des trophées, et malgré les réticences des pays d'Europe de l'Est. L'application de coefficients différents, 0,5 pour la longueur moyenne des merrains, 0,25 pour la longueur moyenne des andouillers de base et les chevillures, 1,0 pour la moyenne des meules alors que les circonférences C1 et C2 sont notées une par une, paraît plutôt fantaisiste ou dictée par des considérations obscures. Un système cohérent additionne les mesures et ne les bricole pas.

L'appréciation de l'écartement/vergure en fonction d'un pourcen-

tage de la longueur des bois ne veut rien dire. En prenant l'écartement, on ne mesure pas une substance visible et palpable mais seulement de l'espace, de l'air, du vent. En vertu de quelle logique faut-il favoriser les trophées « *ouverts* » par rapport aux autres ?

Un système bien fondé n'a pas à obéir à des questions de mode, de goûts personnels. La biodiversité répartit les trophées sur un vaste éventail de formes, il faut l'accepter et la respecter, pas la mépriser en minorant les têtes serrées. Dans les formules de cotation, l'écartement ne devrait être noté qu'à titre de renseignement supplémentaire.

Les pénalisations sont aussi critiquables que l'attribution de points de beauté. Comment un système peut-il avoir l'audace de trouver des motifs pour pénaliser des productions de la nature ?

Il n'est pas tolérable que l'on sanctionne comme « *défauts* » des éléments prétendument « *indésirables* » qui découlent de la méthode de sélection dirigée tant décriée par les chasseurs.

Pénaliser l'irrégularité, l'asymétrie, c'est la même chose que le tristement célèbre « *délit de sale gueule* » condamné par tous les pays libres.

Un système d'évaluation des trophées évolué, moderne, scientifiquement fondé, doit rester dans le rôle essentiel, qui est de constater et de mesurer des éléments matériels, puis de les enregistrer. Les statistiques et les commentaires viennent après, mais les données de base doivent être récoltées sans avoir souci de plaire aux uns et aux autres, le clivage « beau, pas beau » est à proscrire dans tous les travaux à caractère technique.

L'impossible réforme

En 1950, j'ai adhéré à notre association ainsi qu'au Conseil International de la Chasse et peu après François Sommer, M.G.M.Villeneuve, secrétaire général du CIC et mon père m'ont initié à la cotation des trophées. Dès lors ce volet de la chasse m'a passionné et j'y ai beaucoup travaillé, tant par des rapports qu'en participant à des réunions dans divers pays ou à des jurys internationaux, ou comme adjoint à G.K.Whitehead quand il présidait la commission trophées du CIC.

En France, mon engagement sur le sujet s'est manifesté dans la commission ANCGG de 1972, devenue Comité national en 1976, devenue commission nationale en 1982, transformée en AFMT en 2005.

Pendant toute cette longue période, la chasse du grand gibier s'est profondément modifiée et popularisée. Elle exige une politique de plus en plus gestionnaire, des connaissances étendues et de la rigueur à tous les niveaux. Une évaluation des trophées basée sur de l'à peu près et des caractéristiques subjectives n'est pas en phase avec une chasse moderne.

A cet égard les inconvénients du système CIC sont apparus de plus en plus nettement, surtout à une époque où la chasse est appelée à se justifier par des arguments scientifiques. Dans cette perspective, les « points de beauté », les pénalisations et autres errements font plutôt désordre. Quelques experts internationaux se sont trouvés d'accord avec la proposition de réforme que j'ai adressée au CIC en 2007. Lors d'une réunion spécialement convoquée à Vienne, ainsi qu'à l'assemblée générale du CIC à Paris en 2009, j'ai pu m'exprimer sur le sujet et un certain consensus paraissait acquis. S'en est suivie une période très active d'échanges avec les experts inscrits dans un « Trophy Working Group », chargés du remodelage du système, une date d'achèvement des travaux avait même été fixée.

Et puis, on a appris qu'on ne toucherait à rien. Les pays de l'ex-

Europe de l'Est et les pays scandinaves, plus deux personnalités de la commission, avaient fait bloc pour s'opposer à toute tentative de réforme. On devrait se contenter de légères retouches dans la rédaction des instructions pour prendre les mesures, que l'on attend encore en novembre 2012... Et dans cet esprit rétrograde, ne seront pas évacuées les formules de cotation pour les peaux des carnassiers, loup, ours, lynx, chat sylvestre.

Or il est notoire que les peaux peuvent être allongées et élargies par le tannage et la taxidermie dans de fortes proportions. On en avait vu un exemple choquant dans les expositions internationales où Ceausescu, dictateur rouge de la Roumanie, avait présenté sa collection de peaux d'ours, qui atteignaient les dimensions des géants d'Alaska. On a su, après qu'il eut été fusillé, comment il avait lui-même fusillé les ours en les tirant d'un hélicoptère... A remarquer au passage qu'aucun autre système d'évaluation des trophées, ni le Rowland Ward, ni le Boone and Crockett, ni le Safari, ne se donne le ridicule de coter les peaux.

Le principal argument des anti-réforme a été la nécessité de maintenir les possibilités de comparaison à travers le temps. La réponse est qu'avec l'informatique, on aurait pu traiter la question en établissant des listes doubles, on l'a bien fait autrefois pour le cerf, quand on est passé de la formule Nadler à celle du CIC et dans les autres systèmes il y a eu pas mal de formules modifiées en profondeur sans que cela pose un gros problème.

En ce qui nous concerne, l'agrément de l'Association Française de Mensuration des trophées par le CIC en 2010 fait que nous continuons à utiliser son système, comme nous l'avons mis en œuvre dans le passé. Les cotations établies par l'AFMT ont donc valeur officielle sur le plan international et pourront figurer sur des listes CIC, s'il advient qu'il en publie un jour sur catalogue ou site internet.

Une réforme demandée depuis vingt ans

L'inclusion du poids dans toute formule destinée à mesurer des bois n'aboutit qu'à des résultats grotesques. L'exclusion du poids, des points de beauté et des pénalisations pour les trophées de grand gibier d'Europe doit être envisagée si le CIC souhaite établir une méthode d'évaluation standard et précise. Ce qui a été mis en pratique depuis l'exposition de Berlin 1937 devrait être dès maintenant remplacé par des formules qui pourraient être utilisées et comprises en Europe et ailleurs dans le monde.

Note du 24 janvier 1993

Signée par G.Kenneth Whitehead, auteur de plusieurs ouvrages de référence sur les cervidés, président éphémère de la Commission des trophées du CIC, expert reconnu et respecté sur le plan international, qui n'a jamais pu faire admettre la réforme.

Pour le moment, la seule façon de comparer la qualité des trophées européens est de consulter l'ouvrage de Bozöki et Winsmann-Steins, mais il date de 2003 et ne contient pas de sujets français.

Par contre, l'édition de 2010, spécialement consacrée au chevreuil, publie une liste de 847 brocards français, intégrés sur ma demande. On peut ainsi constater que notre numéro 1 vient au 8^e rang et que nous plaçons 6 trophées parmi les 100 meilleurs du monde.

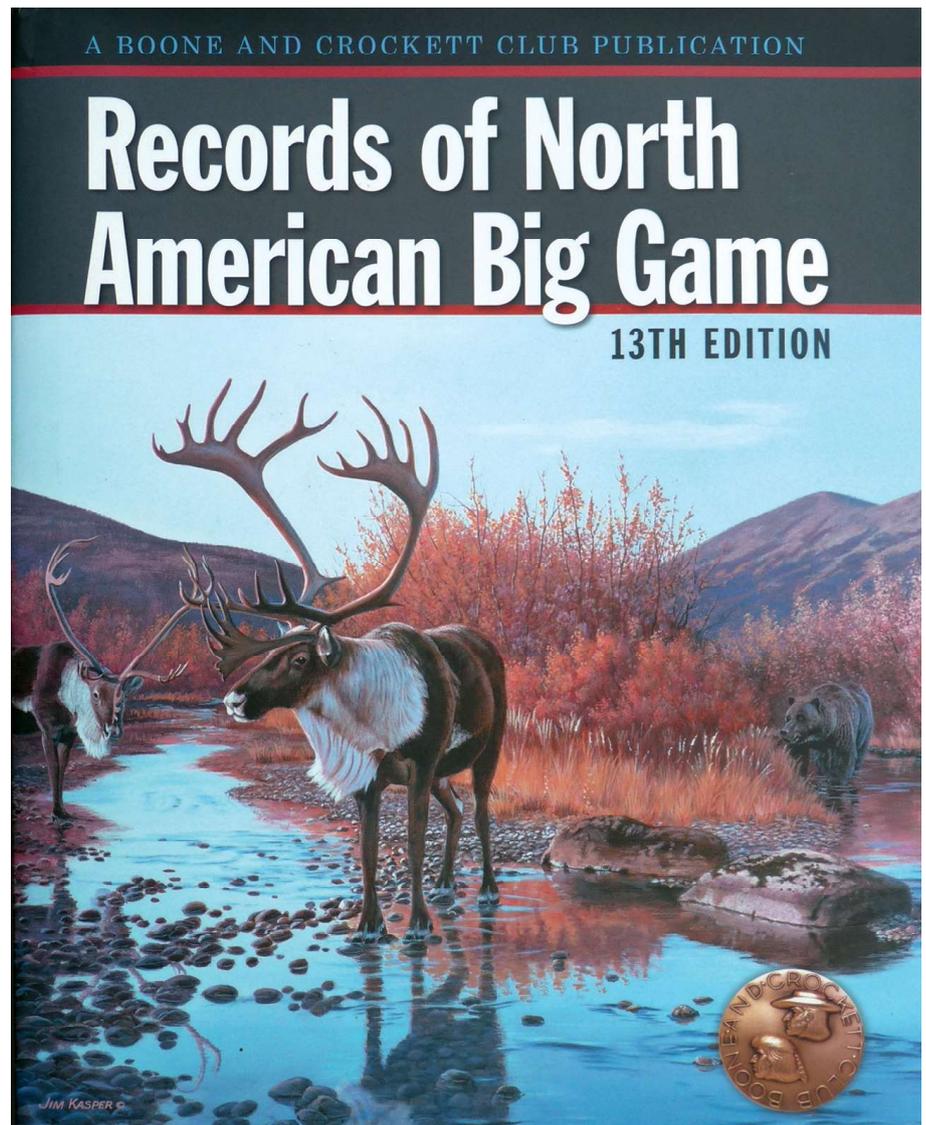
Quant à l'indispensable réforme du système CIC, pour laquelle j'avais plaidé, il est à craindre qu'elle soit définitivement enterrée sous le poids de l'inertie et du conservatisme obtus, sans qu'il y ait eu un véritable débat.

Un ami allemand, qui a présidé le CIC, m'a rapporté « *Quand j'ai été élu, mon prédécesseur m'a conseillé: si tu veux avoir un mandat paisible, ne laisse jamais toucher à la question des trophées...* ». On y a touché à ma demande... et je me suis fait renvoyer à mes chères études !

Le système du Boone and Crockett

Fin 1887, onze américains passionnés de chasse ont fondé le *Boone and Crockett Club*. Ils s'étaient réunis à l'initiative de Théodore Roosevelt, un homme d'action, combattant, ranchman, grand chasseur, qui allait être deux fois Président des États-Unis d'Amérique, en 1901 et 1904. Le club reçut le double nom de David Boone, explorateur, colon, chasseur, devenu une figure parmi les hommes de la frontière entre 1735 et 1820 et de Davy Crockett, plus jeune, un pionnier de l'ouest, tué par les Mexicains lors de la bataille d'Alamo, dont l'image a été popularisée par le bonnet orné d'une queue de raton laveur.

La 2^e moitié du 19^e siècle a été marquée par un déclin rapide de la



La plus récente édition du Boone & Crockett

grande faune américaine. Les bisons, exterminés pour priver les Indiens de nourriture, les wapitis, massacrés pour leurs canines, les ours, détruits parce qu'ils peuvent être dangereux, cet holocauste sans précédent dans l'histoire de l'humanité avait été facilité par le perfectionnement constant des armes à feu et justifié par la tradition judéo-chrétienne.

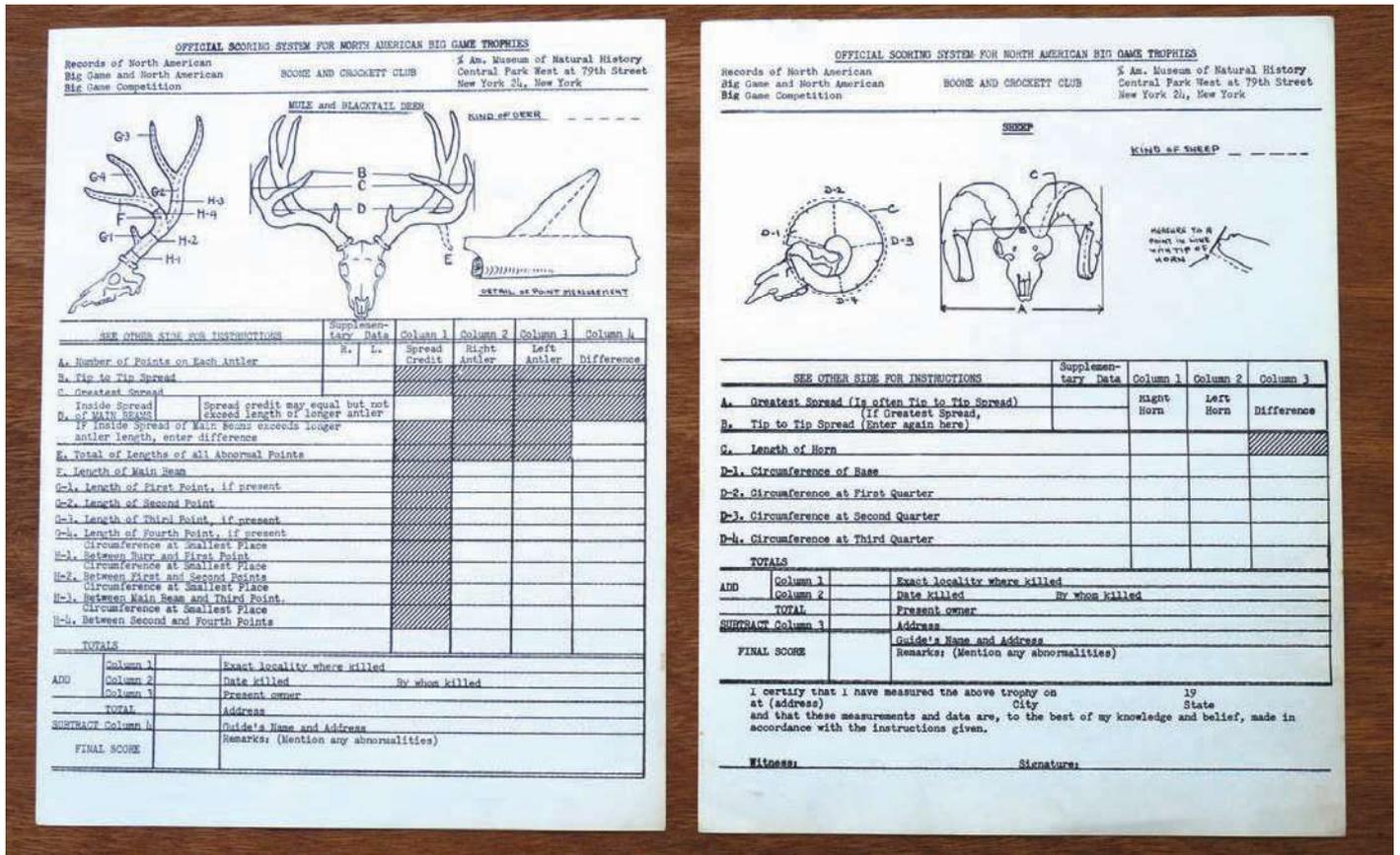
Celle-ci, en effet, pose le principe d'une domination sanctifiée de l'homme sur la nature et explique que des gouvernances politiques laxistes aient encouragé le pillage irresponsable des ressources naturelles de l'Amérique.

Devant cette situation catastro-

phique, les fondateurs du B&C se sont fixés quelques objectifs :

- . obtenir des mesures réglementaires adaptées à la conservation de la faune,
- . améliorer les connaissances de l'histoire naturelle des espèces,
- . développer les échanges d'idées et d'expériences entre membres,
- . explorer les ressources des régions inconnues ou peu connues (en 1888)
- . promouvoir la chasse sportive à la carabine.

Il est évident que lorsque Théodore Roosevelt a été porté à la prési-



Formulaires de mensuration du B&C

dence des Etats-Unis, il a pu user de son autorité pour mettre en œuvre les fondamentaux du Club qu'il avait créé. On doit au B&C le premier parc national du Yellowstone, de nombreuses mises en réserve et la protection des espèces menacées.

Incontestablement le Club a joué un rôle de premier plan dans la reconstitution de la grande faune. Ultérieurement il a complété cette action par l'achat de vastes territoires, où il pilote une gestion cynégétique qualitative bien comprise. On lui doit aussi la création de fondations, où se retrouvent chasseurs et scientifiques pour des études et des projets en faveur du wapiti ou des mouflons. Il est même à l'origine de mesures législatives en faveur du respect de l'intégrité des forêts. Au fil du temps, le B&C est devenu une structure forte, faisant référence, qui a même été appelée en consultation par un président des Etats-Unis pour des questions d'environnement.

Le B&C ne traite que de la grande faune d'Amérique du nord, incluant le Mexique. Sur le même site que le Centre Buffalo Bill, à Cody, Wyoming, le Club a constitué un musée, qui présente en permanence une sélection des plus grands trophées, provenant de dons ou acquisitions. Il édite une très belle revue, « *Fair Chase* », la Chasse Éthique, le principe auquel le Club est le plus attaché. Sauf quelques rares exceptions, tous ses membres sont nord-américains.

L'évaluation des trophées

Ce n'est que quelques années après sa création que le B&C a commencé à enregistrer les trophées, classés selon une seule mensuration. Puis différentes méthodes ont été développées et publiées à partir de 1932 pour aboutir en 1952 au premier ouvrage de Records, basé sur une méthode unifiée. La 13^e et plus récente édition des « *Records of North American Big Game* » est celle de 2011, gros volume de 752 pages.

Il contient les données concernant les 19 espèces qui composent la grande faune nord-américaine, subdivisées en 35 catégories pour les sous-espèces et la séparation entre « typique » et « non-typique » pour le wapiti et autres cerfs. Au total 5690 trophées sont listés, dont 5 nouveaux records mondiaux.

L'enregistrement des trophées suit une procédure complexe et rigoureuse. Un délai de 60 jours doit être respecté entre la capture et l'évaluation, qui ne peut être faite que par un mesureur agréé, ayant été formé au cours d'un stage. Le propriétaire du trophée doit signer la cotation, qui intègre un certificat attestant que l'animal a bien été obtenu en « *Fair Chase* » et de plus, il doit être contresigné par un témoin.

La *Fair Chase* exige que les conditions de capture soient « loyales » et met donc à l'index les abus de technologie. Le repérage du gibier par voie aérienne, suivi d'un atterrissage à proximité en vue de le poursuivre est un abus caractérisé et du reste, en Alaska et au Canada, la loi précise qu'il est interdit de

chasser et d'être à bord d'un avion le même jour. L'utilisation d'un véhicule quelconque pour approcher ou détecter ou observer le gibier, n'est pas Fair Chase, pas plus que les moyens électroniques pour le localiser ou l'attirer. Les animaux contenus par des clôtures ou transplantés à des fins commerciales ne sont pas admis.

Ces règles sont-elles strictement suivies? On peut le croire car dans le monde de la chasse tout finit par se savoir et les sanctions sont pénibles. Il est arrivé, il y a quelques années, qu'une information remonte au Comité du B&C comme quoi un véhicule avait servi au repérage d'un grand grizzly, inscrit depuis deux ans. Le trophée a été disqualifié et l'opprobre jeté sur le fauteur l'a marginalisé et discrédité auprès de tous ses pairs.

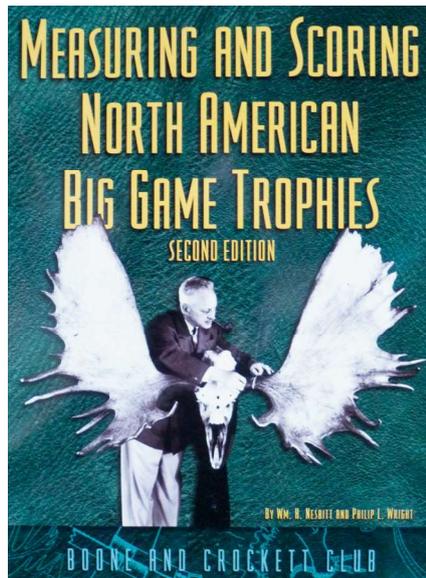
Pour limiter toute possibilité de transgression des règles, l'inscription des trophées n'est faite qu'à titre provisoire, sur des listes d'attente dites « Awards », qui font l'objet de publications tous les deux ans.

Par la suite, tous les six ans, le livre général des Records reprend les données des listes provisoires en rehaussant le seuil d'entrée et les amalgame avec le stock des trophées inscrits à titre définitif. Aucun autre système d'appréciation des trophées ne se préoccupe de l'éthique de la chasse et n'est aussi bien suivi et organisé, il constitue la meilleure référence qui soit en la matière.

Le système CIC le reprend intégralement et le Rowland Ward le cite, mais ni l'un ni l'autre n'impose les règles de *Fair Chase*, ce qui est bien dommage.

Critique du système

Le B&C évalue les trophées en « points » obtenus par addition de mesures linéaires et sans application de coefficients quelconques. Les mesures sont exprimées en inches et 1/8^{èmes} d'inch (2,54 cm).



Le manuel des mesureurs est un classeur à feuillets amovibles permettant des mises à jour

Les mesures sont nombreuses, presque tous les andouillers des cervidés sont pris en compte et leur nombre est aussi dans le score. Une particularité du système

est d'inclure une colonne où l'on note ligne par ligne les différences de mesure entre les deux côtés du trophée. L'addition de ces chiffres est déduite du total obtenu par les autres colonnes, ce qui revient à privilégier la régularité. L'envergure/écartement est pris en compte.

La demande s'est exprimée de ne pas soustraire les différences, de sorte que le B & C admet un « Gross score », évaluation brute, qui ne retient que les mesures linéaires telles quelles. L'utilisation du « Gross score » est beaucoup plus commode pour les chasseurs et tend à se répandre car avec la mention d'un seul nombre, on situe instantanément la quantité de matière présente dans le trophée. Quand un chasseur américain dit « Ce wapiti cote 380 gross » il sait tout de suite qu'il est inscriptible. Cette disposition annule partiellement la critique que l'on peut formuler au sujet de l'importance



Photograph by Grancel Fitz

WORLD'S RECORD STONE SHEEP
Many sportsmen consider this head to be the finest known North American Big Game trophy
SCORE 196 6/8

Mouflon de Stone record mondial depuis 1936. Considéré par beaucoup de chasseurs comme le plus beau trophée de la faune nord-américaine



accordée par le système B&C à la régularité. On peut noter que les mesureurs officiels disposent d'un manuel très complet et bien illustré sur la technique de prise des mesures, qui présente des spécificités et n'est pas toujours facile, notamment pour les trophées atypiques des cervidés.

En conclusion, on peut affirmer que, dans son domaine de compétence, le continent nord-américain, le *Boone and Crockett* est en tête pour les actions efficaces en faveur de l'environnement et de la grande faune, et c'est l'essentiel.

Pour ce qui est secondaire, les trophées, il est aussi le meilleur au niveau international pour la conception et l'application d'un système qui approche la perfection technique.

Le système du SCI

Le Safari Club International a été fondé en 1971 par C.J. Mc Elroy, chasseur globe-trotter, qui a su développer rapidement le SCI pour en faire une puissante organisation internationale, divisée en « chapitres » dans tous les États américains et beaucoup de pays dans le monde. Le SCI a créé une importante section féminine, nommée « *The Sables* », qui tient ses propres réunions et a des distinctions particulières. Tous les ans, le SCI organise une « Convention » de plusieurs jours avec grandes festivités, spectacles et ventes au enchères et le club donne aussi beaucoup au caritatif.

Un système d'évaluation des trophées, presque entièrement inventé par Mc Elroy en 1977, a été publié pour la première fois en 1978.

Il note les trophées en « *points SCI* » par addition de mesures, sans inclure le poids, ni les « *points de beauté* », affichés comme « *une affaire nébuleuse* ».

Les seuils d'homologation ne sont pas très élevés et aucune règle d'éthique n'est prescrite. Le sys-

tème comprend 26 méthodes de mensuration avec des variantes, pour couvrir toute la grande faune de la planète. Il inclut les espèces exotiques introduites aux États Unis et même les animaux domestiques vivant à l'état sauvage. Dans les énormes ouvrages-catalogues édités régulièrement, les listes contiennent une colonne où figure la mention du propriétaire du trophée et une autre avec le nom du guide et de l'agence de voyage.

Une spécialité du SCI est d'organiser une compétition permanente de « Slams », attribués aux chasseurs qui ont collecté une série de trophées inscriptibles appartenant à une certaine catégorie d'animaux. Par exemple, le « slam » des antilopes africaines à cornes en spirale, ou le « slam » de tous les mouflons asiatiques, ou le « *Grand Slam* » de tous les mouflons du monde. Il n'y a pas de règle écrite à ce sujet mais pratiquement toutes les inscriptions sont réservées à des trophées obtenus par des chasseurs membres du SCI.

Remarques

A travers les listes concernant les espèces européennes, on remarque des éléments plutôt bizarres. Ainsi, les cinq premiers trophées de cerf ont pour origine l'Angleterre et l'Autriche... et parmi les meilleurs cerfs écossais figurent un 24 cors et un 26 cors, dont les photos montrent bien qu'il s'agit d'animaux fortement manipulés. Assez surprenante aussi, la mention de deux cerfs d'Europe, tués à l'arme de poing en 1996 avec pour origine « *Limoges* » (?) et le nom d'un guide français...

Dans leur ensemble, les listes des trophées européens ne présentent guère d'intérêt pour nous, qui sommes habitués depuis longtemps au système CIC. Par contre, les notices des espèces et les cartes ont une certaine valeur documentaire.

Le système du Pope & Young Club

Ce club, fondé en 1957, tire son nom de deux célèbres chasseurs à l'arc, le Dr Saxton Pope et Arthur Young qui ont remis à l'honneur ce mode de chasse dans les années 1920.

A leur époque, ces personnages ont chassé avec succès toutes les grandes espèces nord-américaines et leur expédition en Afrique a été le sujet d'un livre passionnant.

La méthode *P & Y* est directement dérivée du système du *Boone & Crockett* mais les seuils d'homologation sont moins élevés. Le principe de « *Fair Chase* », la chasse loyale, est en vigueur et conforte le prestige des trophées obtenus à l'arc.

Autres systèmes

En 1958, les chasseurs de Nouvelle Zélande avaient adopté un système dit « *Douglas Score* » pour mesurer les trophées des cervidés introduits dans leur pays, cerfs élaphe, wapitis, élans. Il est un peu regrettable que le désir de se démarquer des méthodes éprouvées en Europe et en Amérique ait conduit à des formules qui ne permettent pas des comparaisons entre les mêmes animaux, selon qu'ils aient été obtenus à un endroit ou à un autre du monde.

Au cours de la dernière décennie, les propositions de chasse pour le cerf ont beaucoup augmenté en Nouvelle Zélande, où des trophées gigantesques ont été obtenus par des chasseurs en majorité américains, pour la plupart membres du *Safari Club*. De la sorte, le système SCI est le plus usité pour ce type de « produits ».

Très friands de compétitions, les américains ont créé au fil du temps quelques méthodes d'évaluation plutôt confidentielles, qui intéressent surtout les amis de ceux qui ont voulu laisser leur nom à la postérité:

. Le système *Thomson B Temple*, pour les trophées des espèces exotiques introduites dans les ranches texans ;

. le système *Buckhorn*, avec le même objet que le précédent ;

. le système « *Longhunters* », pour enregistrer les trophées d'animaux tirés avec des armes à poudre noire ;

. un système anonyme, prévu pour coter les mues des cervidés.

Une comparaison des majors

Il n'y a pas vraiment de compétition entre les principaux systèmes d'éva-

luation des trophées dans le monde. Pour le grand gibier européen, surtout chassé par des européens, le système du CIC fait prime et il est le plus largement utilisé, bien que sa fiabilité soit très contestable. Pour les trophées africains, le *Rowland Ward* est en tête, plus par tradition que par réalisme, car il ne prévoit pas de « *points* » et classe arbitrairement par la longueur. De plus, il est insuffisant et désuet pour les espèces des autres continents que l'Afrique.

Les systèmes élaborés en Amérique sont les plus précis. Celui du *SCI* a le défaut d'être réservé à ses membres et complètement à côté du sujet pour les espèces européennes.

La méthode du *Boone & Crockett* est la plus perfectionnée de toutes,

elle est la seule à donner au trophée une valeur d'éthique, mais elle ne concerne que les espèces nord-américaines. Le *CIC* l'a adoptée en bloc... mais il a laissé de côté la « *chasse loyale* »...

Entre les organisateurs de ces quatre systèmes, les relations sont au beau fixe, les responsables se rencontrent et s'estiment. Même si l'on peut regretter qu'il n'y ait pas un système unifié pour la grande faune du monde entier, le respect mutuel entre systèmes est déjà un point très positif.

A.J.H.B.



Bibliographie

Catalogue des trophées européens (chevreuil)
Breith, Bozöki, Winszmann
Steins - Eujäger, Hongrie
mailto:
trofeakatalogus.bozoki@t-online.hu